La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique

PROTOCOLE SANITAIRE Championnat National de Natation

Ce protocole évolutif mentionne les modalités générales de mise en œuvre sanitaire sur un championnat de format national. Les organisateurs de nationaux devront spécifier les conditions locales relatives à leur préfecture et à leur mairie. Ce protocole peut potentiellement être une référence pour les comités et territoires qui devront le compléter.

Rappel des gestes barrières

Port du masque OBLIGATOIRE

SAUF Juge Arbitre et Starter lors de la procédure des départs.

Pour Tous

Respecter une distance de 1 mètre

Pour Tous

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

Pour Tous

Lavez-vous très régulièrement les mains

Pour Tous

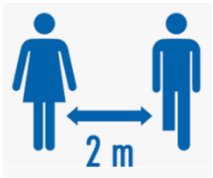

Espace entre chaque délégation dans les gradins

Les masques doivent être portés systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.

La distanciation physique de 2 m doit être respectée dès qu'une activité sportive est pratiquée, qu'elle soit en intérieur ou en extérieur sauf lorsque par sa nature même l'activité ne le permet pas

Mise à disposition de gel hydro alcoolique.

Points spécifiques d'organisation :

- Le comité d'organisation désignera un référent coordinateur du plan Covid19. Il aura la responsabilité de coordonner un groupe de jurys spécifiquement désignés pour faire appliquer le protocole sanitaire.
- Mise en place d'un sens de circulation dans la piscine et au bord du bassin, pour les nageurs, les officiels et les bénévoles.
- Port du masque obligatoire pour tous.
- Affichage des consignes gouvernementales sur le COVID-19 dans toute la piscine.
- Remise dans chaque pochette d'accueil des participants les consignes à respecter.
- Mise en place de solution hydro alcoolique au niveau de l'accueil, du secrétariat, de la chambre d'appel.
- En vue d'éviter les attroupements, aucun affichage des résultats, ces derniers seront mis en ligne.
- Mise en place d'une accréditation pour tous les nageurs, encadrants, membres du jury et membres du comité organisateur.
- Les spectateurs autorisés devront posséder une invitation du Comité Organisateur et chacun devra remplir la fiche de renseignement à l'accueil (Nom, Prénom, Téléphone et Email)
- Pour l'accueil des délégations, il sera demandé de venir avec son propre stylo.
- Les bouteilles d'eau et gourdes devront porter une étiquette au nom du nageur.
- Les récompenses seront désinfectées avant la remise protocolaire et chaque nageur récompensé prendra lui-même sa récompense sur le plateau. Seuls les élèves récompensés et officiels peuvent être présent au podium.
- Obligation pour les nageurs de prendre une douche savonnée avant de pénétrer au bord du bassin.

Jauge d'accueil :

- La jauge d'accueil sera adaptée en fonction de la situation sanitaire au moment de la commission de qualification.
- Cette jauge devra répondre aux attentes locales (Mairie, lieu de la compétition, FMI de la piscine suite au Covid19 et Comité Organisateur) en concertation avec la CTN Natation et les Services Nationaux de l'UGSEL.
- Championnat ouvert uniquement aux personnes accréditées et/ou invitées.

Quotas et Minima :

- Toutes les qualifications se feront au ranking = suppression des qualifications directes.
- Par équipes : avant la commission de qualification, les territoires devront confirmer la participation de leurs équipes championnes.

Guide pour l'organisateur

- **Demande** d'autorisation / d'informations auprès de la préfecture.
- **Consultation** des conditions d'accès aux infrastructures à la mairie.
- **Communication** avec les acteurs de l'organisation sur le respect des gestes barrières : par circulaire, site internet et pendant l'évènement par affichage, message sonore...
- **Identification** et mise en place des zones à risque de transmission lors de l'évènement.
- **Faire signer une charte d'engagement** à l'attention des élèves et enseignants**,** afin de garantir la compréhension et l'acceptation du risque sanitaire.
- **Maintenir une attention particulière relative à l'évolution de la situation :**
    - **Réévaluation** hebdomadaire de la situation sanitaire.
    - **Se référer** aux derniers arrêtés préfectoraux et municipaux.

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique
277 rue Saint Jacques 75240 PARIS cedex 05
www.ugsel.org

Protocole spécifique à l'activité

- Port du masque obligatoire pour tous.
- Port du masque obligatoire pour tous les officiels à l'exception du starter et du juge arbitre lors des procédures des départs.
- Port du masque obligatoire pour les nageurs dans toute l'enceinte de la piscine y compris au bord du bassin et remise du masque en fin de course.
- Chaque nageur doit avoir une pochette a son nom pour y déposer son masque lors de la course
- Chaque membre du jury et jeune officiel viendra avec ses effets personnels. (Chronomètre, plaquette et Stylo)
- 1 programme/listing par course et par catégorie pour chaque jury sur lequel il indique les performances OU une fiche de nage par série avec l'ensemble des participants et la navette note les performances données (et vérifiées) par les jurys.
- Tout matériel pouvant être mutualisé sera désinfecté en tant que de besoin.

POINTS de VIGILANCE :

- Les groupes (AS d'établissements) sont identifiés et ne se « brassent » pas avec les autres AS : gradins, lieux de rassemblement, hébergement, …
- Pour la restauration, se référer au protocole de l'éducation nationale : fluidité des passages, port du masque, croisement à éviter, …
- Gestion des cas Covid : mise en place des protocoles officiels, isolement et protection, prise en charge et mise en œuvre des dispositifs de secours, identification des cas contact, …